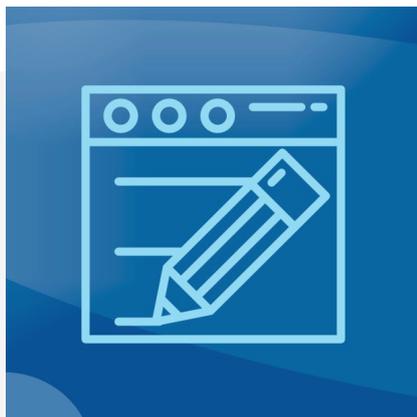


Concepteur rédacteur digital

Le p'tit mémo expert « métier »



Forme

Nous sommes dans le domaine de l'écrit... mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas de droits d'auteur.

Si le statut sera celui d'une profession libérale, son organisme social de rattachement sera le RSI.

Problématique

La problématique principale est l'existence de trop de rédacteurs payés sous un format «Agressa» c'est-à-dire en considérant qu'il s'agit de droits d'auteurs.

Nous rappelons que la rédaction de textes, publicitaires et autres accroches (qu'ils soient pour le print ou le digital) n'est pas considérée comme œuvres de l'écrit et ne peut pas relever du régime social de l'Agressa.

A part cela, il s'agira de choisir entre un régime AE (micro) ou Déclaration contrôlée (réel).

Enfin, quel que soit le régime fiscal choisi, il ne faudra pas oublier d'ouvrir un compte en banque dédié à l'activité professionnelle.

Le + de Com'Com

Avantage du régime du réel par rapport au régime AE, inscription auprès des organismes fiscaux, sociaux et adhésion à l'AGA, sont des actions que nous proposons couramment... il ne faudra pas hésiter à nous solliciter pour mener à bien le démarrage de l'activité en libéral.

Compléments d'informations

[Free-Lance](#), [Maison des Artistes](#), [Agressa](#)
[Communication](#), [marketing](#), [publicité](#)



Fiches Expert

- [Être libéral : quelles sont mes obligations ?](#)
- [Liste des professions libérales et de leurs caisses de retraite](#)
- [A quoi servent les organismes de gestion agréés ?](#)
- [Artistes-auteurs : comment facturer mes activités accessoires ?](#)
- [Modèle de facture pour un Freelance](#)



Bibliographie

- [Les guides du freelance : trouver ses clients](#)
- [Le droit d'auteur et internet](#)
- [Metier Web designer](#)



Paroles d'expert

- [C'est quoi le meilleur statut pour un artiste ?](#)
- [Je suis free lance artistique, quel taux de tva ?](#)
- [C'est quoi la différence entre BNC et Micro BNC ?](#)

